

**DÉLIBÉRATION****COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE  
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le sept décembre deux mille vingt-deux, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**PRÉSENTS** : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUMEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

**EXCUSÉS** : Monsieur Mickael VALLÉE, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Louise MOREAU et Madame Laëtitia NYS

**ABSENTS** : Madame Valérie VÉRON, Madame Sabine ANGINARD, Monsieur Stéphane PIERRE et Madame Marine VIAUD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Sophie GILLOT

**Nombre de conseillers**

En exercice.....	33
Présents.....	25
Votants .....	25

DCM n°223/2022 - T223 - 1.1.9

**Services techniques - acquisition d'une remorque aspiratrice - marché public de fournitures - attribution - décision modificative numéro 005/2022 du budget 2022 de la commune**

**Rapporteur** : Madame HAMON

Par délibération numéro 186/2022 en date du 18 octobre 2022, le conseil municipal a autorisé le lancement d'une consultation d'entreprises en application de l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique pour le marché public de fournitures portant sur l'acquisition d'une remorque aspiratrice. Outre le ramassage des feuilles, cet équipement permettrait de procéder au ramassage de certaines tontes sur les zones faites en mulching.

Pour rappel, le prix de ce matériel a été estimé à 42 200,00 euros TTC, hors reprise.

Le dossier de consultation d'entreprises a été mis en ligne sur le profil acheteur de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE le 25 octobre 2022 avec une date limite de remise des offres fixée au 16 novembre 2022 à 20 heures 00.

Les critères d'analyse des offres ont été fixés de la façon suivante :

Critères et sous-critères	Pondération
Critère 1 - Prix des prestations	50,00 %
Critère 2 - Valeur technique de l'offre	50,00%
<i>Sous-critères pour la valeur technique</i>	
2-1 - Qualité du matériel par rapport au besoin (selon les caractéristiques techniques du matériel)	30,00%
2-2 - Garantie et services après-vente	15,00%
2-3 - Engagement sur les délais de livraison (selon les délais renseignés dans l'acte d'engagement)	5,00%

L'analyse des offres a été soumise à l'avis de la commission communale « Marchés à procédure adaptée » le 29 novembre 2022. Ladite commission a émis un avis favorable pour retenir le classement des offres proposé.

En application de ce classement, l'offre la mieux-disante est celle remise par la société EQUIP JARDIN ATLANTIC de CARQUEFOU (44) pour son offre d'un montant de 47 242,00 euros HT, soit 56 690,40 euros TTC. Le montant de la reprise de l'aspirateur à feuilles de la marque MORGNEUX, acquis en 2001, s'élève à 800,00 euros TTC.

Il est précisé qu'il y a eu beaucoup d'échanges sur le matériel proposé, la nécessité de remplacer le matériel existant, le fait que les crédits disponibles sur le budget 2022 de la commune sont insuffisants et sur la crainte d'une augmentation des tarifs en 2023.

Monsieur le Maire dit avoir demandé à Monsieur LÉPICIER de se renseigner sur ce matériel. Un film de présentation dudit matériel est présenté à l'assemblée délibérante.

Monsieur LÉPICIER précise que la consultation qui a été lancée porte sur l'acquisition de la remorque aspiratrice équipée d'un pick-up uniquement.

Monsieur le Maire rappelle que la commune vient de dépenser plus de 21 000,00 euros pour la remise en état de la balayeuse.

En réponse à une question posée, il est précisé que ce matériel pourrait être livré en février 2023.

Monsieur ÉVAIN demande si le matériel sera nécessaire en début d'année 2023 ; les feuilles auront été ramassées.

Madame GILLOT regrette que l'acquisition de ce matériel ne rentre pas dans l'enveloppe de crédits ouverte pour l'année 2022.

*Vu l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique,*

*Vu la délibération numéro 186/2022 en date du 18 octobre 2022 actant le lancement d'une consultation d'entreprises en application de l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique pour le marché relatif à l'acquisition d'une remorque aspiratrice,*

*Considérant le règlement intérieur des marchés publics de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE,*

*Considérant les crédits ouverts sur l'opération 8200 (matériel et outillage services techniques) de la section investissement du budget 2022 de la commune, à savoir 157 750,10 euros,*

*Considérant les crédits disponibles sur l'opération 8200, à savoir 38 677,22 euros et la nécessité de prévoir une décision modificative pour permettre le règlement de cette dépense,*

*Sur avis des membres de la commission communale « Marché à procédure adaptée » réunis le 29 novembre 2022,*

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vingt-trois votes pour et deux abstentions (Monsieur MARQUIS et Madame PETITRENAUD) :**

- **SUIT** l'avis émis par les membres de la commission communale « Marché à procédure adaptée » réunis le 29 novembre 2022 ;
- **RETIENT** le classement des offres tel que proposé dans le rapport d'analyse des offres ;
- **ATTRIBUE** le marché à la société EQUIP JARDIN ATLANTIC de CARQUEFOU (44) pour un montant de 56 690,40 euros TTC ;
- **PREND ACTE** que le montant proposé par la société EQUIP JARDIN ATLANTIC de CARQUEFOU (44) pour la reprise d'un aspirateur à feuilles de la marque MORGNEUX, acquis en 2001, s'élève à 800,00 euros TTC ;

- **APPROUVE** la décision modificative numéro 005/2022 du budget 2022 de la commune suivante :

section d'investissement

Augmentation des crédits			Diminution des crédits		
Opération	Compte	Montant	Opération	Compte	Montant
8200 (matériel et outillage services techniques)	215731	18 014,00 euros	6401 (BONNOEUVRE - plan d'eau)	2188	18 014,00 euros

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer le marché correspondant et pour prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibération publiée le 22 décembre 2022

**Le Maire,  
Jean-Yves PLOTEAU**

**La secrétaire de séance,  
Sophie GILLOT**



Envoyé en préfecture le 21/12/2022  
Reçu en préfecture le 21/12/2022  
ID : 044-200078079-20221213-DCM223\_2022-DE

